This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

OXFORD UNIVERSITY

ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

Vet. Fr. III A. 1121

25bf

ak

PLAISANTES RECHERCHES

D'UN HOMME GRAVE

SUR UN FARCEUR

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

PLAISANTES RECHERCHES

D'UN HOMME GRAVE

SUR UN FARCEUR

OU

PROLOGUE TABARINIQUE

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET BOUFFONNE

DE TABARIN

PAR C. LEBER

Bene vivere et lætari.

PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LVI

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
24 FEB 1984
OF OXFORD
LIBRARY

Il était une fois un jongleur qui s'appelait Tabarin.

Paris devint le théâtre de ses bouffonneries; et depuis le Pont-Neuf jusqu'au Pré-aux-Clercs, il n'était bruit que de Tabarin.

On vit paraître, sous son nom, un petit Recueil de Drôleries, qui se vendait six sous

tournois, et que nous payons aujourd'hui cinquante francs, par respect pour l'âge.... et pour les drôleries.

Car il y a plus de deux cents ans que Tabarin faisait gémir les presses des plus grosses cités du royaume.

On ne saurait dire au juste combien d'éditions de ses œuvres pourrirent dans les mains des laquais et des harangères, auxquels elles étaient destinées. Quelques exemplaires, protégés par une fantaisie de bibliomanes, échappèrent aux souillures des halles et des antichambres. D'autres ne sont venus jusqu'à nous qu'après avoir subi les plus tristes conséquences de leur popularité. Mais, malgré la lèpre honteuse dont nous les vîmes couverts, il leur a suffi qu'un Simonnin, le thaumaturge des bouquins, n'ait pas un seul instant désespéré de leur salut,

pour conserver tous leurs droits à nos plus tendres prédilections. Peu importe, d'ailleurs, le temps et le lieu de leur naissance; quel qu'en soit l'éditeur ou le père, un peu plus, un peu moins complets, ils vont prendre place dans ces armoires ruineuses qui ne s'ouvrent que pour des dorures, des images ou des vieilleries. Ils ont pour eux l'autorité du Manuel, *qui les recommande par cela seul qu'il en parle. Enfin, le livre est rare, cher, cité; partant on le vend, bon ou mauvais, pourvu qu'il soit beau.*

Voilà, à peu près, tout ce qu'on sait de Tabarin et de ses œuvres.

J'ai cru avoir quelque chose de plus à en dire.

J'ai fait sur ce sujet un autre petit livre, qui n'est malheureusement ni vieux ni re-

crépi, mais dont la rareté originelle pourra lui tenir lieu de ces précieux avantages.

Il n'a été tiré qu'à quelques exemplaires ; l'ouvrage n'est au fond qu'une bagatelle, et il coûte dix fois le prix d'un bon livre. Ou je me trompe fort, ou j'ai lu quelque part, dans la Mode, *peut-être, que cette recommandation en vaut bien une autre.*

PROLOGUE

TABARINIQUE

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE TABARIN

ET DES LIVRES PUBLIÉS SOUS SON NOM.

I.

BIOGRAPHIE.

L'ORIGINE de Tabarin est couverte de nuages si épais, les écrivains contemporains ont gardé un si dédaigneux silence sur cette illustration populaire, qu'on ne peut guère en commencer l'histoire que par une question assez humiliante pour la mémoire

d'un grand homme : A-t-il existé un Tabarin? Il est vrai que la réponse ne se fait pas attendre : Oui, la France a possédé un farceur, mais non point un auteur, du nom de Tabarin. Cependant, nous avons déjà risqué une épithète qui semble repousser l'idée de bateleur. Est-ce qu'il peut y avoir quelque chose de commun entre un farceur et un grand homme? Pourquoi non? Demandez plutôt à Peretti ou à Rabelais [1].

Tabarin était un grand homme dans sa façon, un grand homme relativement au monde où il a brillé, et pour lequel la nature l'avait formé; il n'y avait de petit dans Tabarin que le cercle où il se mouvait : c'était un géant dans sa petite sphère. Un écrit de son siècle, et, pour ne rien celer, de son école, nous le représente « comme un des plus naïfs esprits qui aient

[1] Le pape Sixte V se nommait *Félix Peretti*.

esté de sa profession, » comme un homme profondément versé dans la science d'Hippocrate et de Galien, un nouveau Raimond Lulle, un autre Paracelse[1], un génie au petit pied. Cet hommage rendu à la merveille du pont Neuf nous paraîtra d'autant moins suspect qu'il appartient au jugement de la postérité. Combien il doit nous faire regretter la perte des Mémoires que les historiographes du *Royaume de la Bazoche* ou de l'*Empire de Galilée* n'ont pu manquer d'écrire pour servir à l'histoire de cet homme fameux! Le défaut de ces documents précieux nous laisse ignorer quelle était la patrie de Tabarin, à quelle époque il naquit ou vint s'établir en France, s'il était étranger, quel âge il avait quand son existence se révéla au peuple de Paris, et dans quel temps il cessa de vivre ou rentra

[1] *La rencontre de Gautier Garguille avec Tabarin dans l'autre monde*, 1634.

dans le néant social d'où il était apparemment sorti. On peut supposer, d'après quelques passages de ses œuvres et des satires dont il fut l'objet[1], qu'il était d'origine italienne; que son vrai nom s'écrivait *Tabarini*, dont on fit Tabarin, et qu'il eut au moins cela de commun avec un autre grand homme de même lieu, *il signor Mazarini*, si connu sous le nom de Mazarin. On voit aussi, par la date de quelques pièces relatives à ce singulier personnage, que sa réputation éclata dans la cité vers la fin de 1618, ou au commencement de 1619. C'est à cette époque qu'il débuta sur son théâtre de la place Dauphine, en qualité de farceur

[1] Suivant la *Harangue faicte au Charlatan de la place Dauphine*, Tabarin aurait été un enfant gâté de la ville de Naples, d'où il aurait apporté en France sa drogue et le mal qu'elle guérissait; mais cette pièce n'est rien moins que probante. On dit ailleurs « que la race de Tabarin a tellement pullulé que la France et l'*Italie* en sont pleines. » (*Descente aux Enfers*, 1621.)

associé de M. de Montdor : des envieux ont dit en qualité de valet de Montdor[1], médecin ambulant, dont les faits et gestes sont devenus inséparables de la biographie de Tabarin. Dans le langage vulgaire, qui n'est pas le plus obséquieux, M. de Montdor était tout simplement un charlatan renforcé, un vendeur de baume en plein vent, et Tabarin un paillasse qui attirait les chalands par la parade qu'il jouait avec son compère, au son d'une viole et d'un rebec. La qualité de l'auditoire répondait à la popularité de l'acteur : des procureurs sans cause, de jeunes clercs échappés de leurs études, des rentiers qui n'avaient rien de mieux à faire, y occupaient, non les premières loges, car il n'y en avait qu'une, qui était le théâtre, mais le haut du pavé; et la tourbe des écoliers, des laquais, des cham-

[1] Nous lisons dans les pièces du temps, *Mondor*, *Montdor* et *Mont-d'Or*.

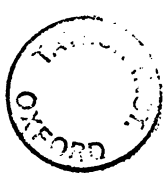

brières et des filous, barbotait, ou suait, ou grelottait dans l'arrière-parterre, selon l'état du baromètre et le succès de la pièce qu'on avait l'honneur de représenter devant elle.

Tabarin n'était donc qu'un bateleur ? Oui, sans doute; mais ce bateleur était né avec le génie de la farce. Il s'était créé un genre où il est demeuré modèle ; il ne composait pas ses pièces, il faisait mieux, il les improvisait, ou du moins c'était à ses inspirations qu'on en devait les traits les plus originaux, nous ne disons point les plus délicats. Comme tous les hommes de génie, il tirait tout de lui-même, il faisait quelque chose de rien. Le mot le plus *laid* de notre vocabulaire, sorti de la bouche de Tabarin, suffisait pour faire pouffer de rire ou apaiser toute une émeute. Jamais preux n'a mieux que lui justifié la devise d'une illustre maison; la sienne était *bene vivere*, et, suivant la meilleure leçon tabarinique,

bene bibere et lætari[1]. Son manteau de *sessionnaire*, ou, pour parler plus clairement, deux aunes de serge à plis ramassés et jetées en forme de chaperon sur une épaule, faisaient toute sa magnificence théâtrale; c'était la pièce d'honneur de son ajustement[2]. Du reste, un hoqueton de toile verte et jaune retombant sur un pantalon large, de même étoffe, flanqué d'une épée de bois; un morceau de feutre gris, dont une main sortant de ce sac pétrissait un chapeau; quelques planches ajustées sur des tréteaux, avec trois lambeaux de tapisseries, deux pour couper le vent, un troisième pour cacher le mur; enfin, quatre accessoires extra-bouffons pour les représentations à grand spectacle, un empirique, un nègre, un butor et une catin : voilà tous les moyens de séduction que Tabarin employait pour char-

[1] *Arrests admirables.... du s^r Tabarin*, 1623, in-8°.
[2] Voy. l'estampe d'Ab. Bosse.

mer les regards des spectateurs. Il ne brillait que par son propre mérite; bien loin en cela des charlatans ordinaires, il plaisait franchement, il n'éblouissait pas.

On a quelque raison de croire que sa femme, *Francisquine*, dont la fille, mariée d'abord à Gautier Garguille, épousa en secondes noces un gentilhomme, figurait aussi dans ces farces sous l'habit d'Arlequine. On n'est pas sûr que ces deux époux fussent unis par des liens indissolubles; mais ici le sacrement ne fait rien à l'affaire, et si l'on ne craignait d'accueillir trop légèrement des traditions douteuses, on pourrait aller jusqu'à convenir que Francisquine, jeune et jolie, contribua par des talents de plus d'un genre à l'illustration du théâtre et de la cuisine de Tabarin. C'était un excellent ménage que celui de Tabarin et de Francisquine, à deux petits inconvénients près : la femme aimait les hommes, et le mari aimait le vin. On concevra donc que

le broc et les poulets musqués leur faisaient faire d'assez mauvais repas dans des moments d'humeur : c'est alors que, sans quitter leur galetas, Tabarin et sa femme jouaient, pour leur propre compte, *la farce de Francisquine et Piphagne*, dont la péripétie se déclare par un œil poché et des coups de pied dans le ventre du héros de la pièce [1].

Il est juste de reconnaître que l'associé Montdor avait aussi son prix; que c'était un bel homme, de bonne mine, possédant bien le jargon doctoral et les subtilités de son art, dont la longue barbe et la robe flottante, quand elle remplaçait l'habit court éblouissant de clinquant et d'oripeau, contrastait merveilleusement avec la toile de Tabarin; un compère qui de la tête aux pieds valait mieux que sa drogue, et à qui ses qualités extérieures suffisaient pour la

[1] Voy. le *Recueil général des Œuvres*.

vendre aussi bien que le meilleur baume du monde. Il avait pour concurrent un nommé Désidério des Combes ou Descombes, autre empirique qui débitait aussi son orviétan sur un théâtre dressé à l'entrée du pont Neuf et de la rue Dauphine : celui-ci était laid, malbâti, plus lourd et beaucoup moins suivi que Montdor. Malheureusement pour tous deux, il y avait à Paris, entre autres médecins, un docteur poëte qui faisait une guerre cruelle aux docteurs comédiens. Le propre d'un mérite supérieur qui se manifeste avec éclat est d'exciter l'envie, et d'armer contre lui toutes les rivalités intéressées à le méconnaître. Le médecin poëte attaqua Tabarin dans une satire contre les charlatans et les empiriques, libelle qui fut suivi de la *Responce du sieur Tabarin au livre intitulé : les Tromperies des Charlatans découvertes*. Ces écrits, publiés en 1619, sont les premiers qui signalent la présence de Tabarin sur les rives de

la Seine. Sa réponse au pamplet de Sonnet de Courval nous apprend qu'à peine arrivé à Paris, il s'empressa de demander la permission des officiers du roi pour monter sur un théâtre en place publique, *et qu'il eut des obligations infinies à M. le lieutenant civil.* D'un autre côté, dans l'Avertissement placé en tête des premières éditions des *Œuvres*, de 1622, l'imprimeur annonce aux lecteurs « qu'il y a trois ans qu'il leur auroit donné son livret, s'il ne les avoit vus aussi assidus aux leçons de Tabarin. »

C'est donc à la fin de 1618, ou au commencement de 1619, qu'on peut rapporter l'établissement de Tabarin à Paris. L'année suivante, on lui donnait pour disciple *le secrétaire de la faveur*[1]. Tabarin était déjà

[1] *L'ombre du marquis d'Ancre....*, *avec les admirables propriétés de l'absynthe*, *nommée des Espagnols* ALOZNA...., *et des François l'*HERBE DE L'ALUYNE; *le tout recueilly par un secrétaire de* LA FAVEUR, *disciple de* TABARIN. 1620, in-8°. (Satire contre le connétable de Luynes.)

le farceur à la mode ; déjà son nom s'alliait à celui d'un ministre tout-puissant dans les pamphlets dirigés contre les supériorités de l'époque. Ici on le voyait aller de pair avec le connétable :

« Ainsi qu'à la place Dauphine,
TABARIN prise son onguent,
Ainsi je prise l'ALUYNE [1]
Comme un pot-pourry excellent. »

Ailleurs, on lui faisait payer un peu cher l'honneur du parallèle ; mais l'homme n'y était pour rien, on n'en voulait qu'à sa renommée. Les combats qu'il eut à soutenir, dans ces premiers temps, contre les ennemis de sa gloire, ne peuvent que la confirmer aux yeux de la postérité, puisqu'il est sorti vainqueur de cette lutte ; elle prouve, d'ailleurs, que son associé Montdor n'était pas un charlatan vulgaire. Ce n'est pas lui

[1] Allusion au nom de Luynes, *ib.*, p. 5.

qu'on accusait d'avoir inventé *cent sortes d'onguens diaboliques, des huiles, eaux distillées, fards, cataplasmes, embrocations, bains et fomentations, pour conserver le teint.... estrecir le quilboquet ou l'enfer d'Alibec....*

Et rendre un cas aussi petit
Qu'il estoit la première nuit[1].

Son baume, moins suspect, avait une destination plus élevée et des effets plus sûrs; il était en rapport direct avec le siége de la raison humaine. On le disait souverain contre la migraine et les vertigos[2]. Un des principaux griefs qu'opposaient à Montdor les poëtes en bonnet fourré, c'était de vendre ses remèdes sur un théâtre en plein

[1] *Satyre contre les Charlatans et Pseudomédecins empyriques*, par Thomas Sonnet de Courval, in-8°, p. 122, 123.

[2] *OEuvres de Tabarin*, *Quest.* 49, *première partie.* Sommaville, 1622.

vent[1] : s'ils l'eussent tenu pour un opérateur de Grève ou de pont Neuf, au lieu de lui reprocher ses tréteaux de la place Dauphine, ils l'auraient renvoyé à Tabarin, ou plutôt ils n'auraient pas daigné s'en occuper. Voyez comme *maistre Herpinot*, le Caton des halles, relève le mérite de ces fidèles associés, en feignant qu'un empirique de bas étage osera se comparer à Tabarin et à Montdor. Il ordonne « que tout opérateur faisant profession de monter en théâtre sera tenu de faire expérience de ses drogues en public, ou se donnera un coup d'espée au travers du ventre sans se blesser; lavera ses mains de plomb fondu, après les avoir frottées de simples incompatibles (*sic*); mangera un crapaud à belles dents comme un hareng *sort;* et le lendemain, se présentant plus sain qu'un ladre, se donnera à tous les diables.... que ses

[1] Préface de l'*Inventaire universel*, Rocollet, 1622.

valets en savent plus que *Tabarin*, *Mondor*, Barry, Descombes, Vaussard, Halary, du Pont, Jean des Vignes, etc., etc.[1] »

Vaussard, *Halary*, *du Pont!* Qui se rappelle aujourd'hui ces célébrités empiriques du XVIIe siècle; et dans quel coin de la France ignore-t-on qu'il fut un *Tabarin?* A peine savons-nous que l'un de ses prédécesseurs, marchand d'onguent pour la brûlure, se nommait *il signor Hieronimo*. Malgré son riche équipage, sa chaîne supposée d'or, et le farceur Galinette qu'il avait loué à l'hôtel de Bourgogne[2], sa réputation ne s'étendit guère au delà de l'enclos du Palais. La médiocrité *del signor Hieronimo* le mit à l'abri des tempêtes qui grondèrent, plus tard, sur la tête de son héritier; mais le silence du mépris le tua

[1] *Statuts, Règles et Ordonnances de Herpinot réformé, touchant la conversation et police humaine*, chap. des *Empiriques*, in-8°, vers 1624.

[2] *Satyre contre les Charlatans*, p. 101 et suiv.

sans que personne y fît attention, et le tua pour toujours. Tabarin, au contraire, avec plus de réputation et d'habileté, avait tout ce qu'il fallait pour faire naître l'orage et pour le conjurer. La renommée avait proclamé son nom dans tous les carrefours de Paris; l'envie s'en empara pour le flétrir, mais l'envie en creva, et Tabarin en devint immortel.

Ce n'est qu'au commencement de 1622, après trois ans de bonne et de mauvaise fortune, que ce joyeux Esculape atteignit son plus haut degré de célébrité. Il paraît qu'à cette époque la faveur de la ville et de la cour lui était acquise sans réserve. Le peuple l'admirait; les courtisans et les magistrats s'en amusaient; et l'on entrevoit dans les causeries du temps, qu'il ne manquait à son spectacle que quelques loges grillées pour décider les femmes du plus haut parage à l'honorer de leur incognito. La place Dauphine ne suffisait plus aux cu-

rieux de tout âge et de toute condition qui allaient y chercher, non pas seulement de l'onguent pour la brûlure, mais le meilleur remède contre l'ennui et la mélancolie, que les docteurs en titre ne guérissent pas. Un poëte, qu'on ne craignait pas d'opposer à l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*, se vantait d'avoir vu deux portiers de l'hôtel de Bourgogne étouffés par la foule qui se portait à ses tragédies. Quel éloge serait digne de Tabarin, s'il fallait compter ses titres de gloire par les victimes de l'empressement qu'il excitait! On devine les raisons qui ne permettaient pas d'étouffer les suisses de son hôtel; mais, bon Dieu! la foule en assommait bien d'autres avant d'arriver jusqu'à lui! Le large et le bon ordre n'étaient que pour les mauvais jours de la place Dauphine. Quant aux grandes représentations, qui avaient lieu le vendredi, il s'en donnait peu qui ne coûtassent à quelques amateurs un manteau, une bourse, un œil,

trois ou quatre dents, ou la liberté, ou même la vie. Nous en trouvons la preuve dans certains registres de greffe, qui, sans être d'une authenticité incontestable, retracent au vrai les mœurs et la physionomie des disciples de Montdor et de Tabarin. « Monsieur le lieutenant, » criait d'une voix de cygne maître Rossignol, procureur au petit criminel, « je plaide pour deux honnestes femmes, l'une vefve d'un savetier, l'autre femme d'un tailleur, qui ne vaut guère mieux ; car son mari se meurt pource que vendredy dernier leurs maris, voulant prendre récréation à la farce de Mont-d'Or, où ils estoient allez exprès, il intervint tumulte causé par quelques jurez de la courte espée, qui se trouvèrent à la presse saisis d'une bourse, lesquels voleurs estoient assistez de leurs compagnons, gens d'espée, exempts de la guerre, qui commencèrent à battre et frapper pesle-mesle, sans recognoistre ; où le savetier fut tué et le tailleur

bien blessé, sans y comprendre plusieurs malcontens qui ont juré qu'ils en auront leur revanche. Or, monsieur, les pauvres femmes n'ont point de partie civile, car chacun s'en est enfuy [1].... »

Cela se passait en 1622, et voilà comment Tabarin était parvenu à l'apogée de sa gloire.

C'est aussi dans le même temps que, pour la première fois, on pensa à recueillir tant de joyeux propos jusque-là livrés au vent de la place Dauphine, et qui n'avaient eu de retentissement que dans les échos du Palais et du Pré-aux-Clercs. Alors on vit paraître, chez le libraire Sommaville et chez son confrère Rocollet, ces thèses à la fois si grotesques et si doctes, où l'on croit retrouver les combats du sage aux prises avec l'esprit malin; ces fleurs d'éloquence

[1] *Les grands Jours tenus à Paris, par M. Muet, lieutenant du petit criminel*, 1622, in-8°, p. 22.

balsamique, ces piquantes gaillardises, ces mots étourdissants de naturel et de naïveté, qu'on ne veut plus entendre en public, mais qu'on lit encore sans témoins; ces rapprochements singuliers, imprévus, inouïs, d'idées qui ne se rencontrèrent jamais dans une tête rassise, mais dont l'originalité, plus puissante que la raison, triomphe de tout, même des répugnances du goût et du bon sens. Toutes ces facéties rassemblées en un petit volume, d'abord assez mince, formèrent ce qu'on appela les *OEuvres et Fantaisies de Tabarin.*

La première publication des Questions tabariniques eut un tel succès, qu'on en fit quatre éditions, pour le moins, dans les neuf derniers mois de 1622; et cependant, au dire des commères les mieux instruites des propos des ruelles et de la nouvelle du jour, ce n'était rien de lire Tabarin, il fallait le voir et l'entendre. « Avez-vous leu les Questions de Tabarin? » demandait une

accouchée à ses amies dans un *caquetage* fameux de l'époque : « Oui, madame, répondoit la femme d'un secrétaire du roy; je les ai leues il n'y a pas un mois; mais je n'y prens pas beaucoup de plaisir, car l'on m'a dit qu'il y avoit bien à dire de ce que dit Tabarin et de ce que l'on escrit sous son nom, et qu'il n'y a rien tel que de l'ouyr. — Vramy, madamoiselle, ajoutoit la femme d'un médecin, je l'ai ouy dire ainsi à mon mary; mais il trouve que Montd'or dit beaucoup confusément [1].... »

On remarquera que c'était un médecin qui disait cela; il admirait le bouffon et déchirait le charlatan; c'est tout simple, jalousie de métier. Ce trait de vérité suffirait seul pour justifier la liberté que nous prenons d'invoquer l'autorité d'une facétie dans un pareil ouvrage. Mais d'autres té-

[1] *La troisiesme après-disnée du Caquet de l'accouchée*, p. 10 de l'édit. originale (Paris), 1622, in-8°.

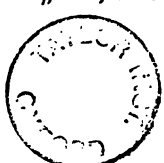

moignages s'élèvent en faveur du maître et du disciple. La poésie leur partage également ses couronnes, et la médecine reste seule de son avis contre Montdor.

« Tout divertissement nous manque,
Tabarin ne va plus en banque,
L'hostel de Bourgogne est désert,
Chascun se tient clos et couvert[1]. »

Il est évident que l'absence de Tabarin mettait le deuil dans Lutèce; qu'il y était devenu un besoin pour le plaisir, comme Montdor en était un pour la douleur :

« Si l'on veut la mode imiter,
Il faut pour habit inventer
Se coiffer à la culebutte,
Relever ses t..... en butte,
Encore qu'ils fussent pendans
Ou par l'aage ou par accidens :
Que si l'on a les dents gastées,
Faut les pomades fréquentées,

[1] *Parnasse satyrique*, pièce de l'*Hiver*, p. 33 de l'Elzév.

L'opiate, le romarin,
Que l'on trouve chez *Tabarin* [1]. »

Les gens de goût se garderont bien d'opposer à ces vers le coup de boutoir de l'impitoyable Despréaux, reprochant à Molière d'avoir

« Quitté, pour le bouffon, l'agréable et le fin,
Et sans honte à Térence allié *Tabarin* [2]. »

Ils y trouveront au contraire la confirmation du fait que nous soutenons : Pour apprécier Tabarin, il falloit le voir et l'entendre; et Boileau, né en 1634, ne s'était jamais trouvé à pareille fête. Personne ne niera qu'il n'y ait plus d'exactitude et de justice dans la réflexion de l'abbé de Vil-

[1] *Pasquil de la cour, pour apprendre à discourir et à s'habiller à la mode*, 1622, in-8°, p. 6.

[2] *Art poétique*, ch. III. — Tabarin est encore nommé dans le premier chant du même poëme :

« La licence à rimer alors n'eut plus de frein;
Apollon travesti devint un *Tabarin*. »
(*Vers contre Scarron*.)

liers, qui, en comparant des orateurs sacrés à notre baladin, reconnaît du moins l'empire que le talent de Tabarin exerçait sur le peuple :

« On en voit pour talent qui n'ayant que l'audace,
Savent en *Tabarin* charmer la populace[1]. »

Tallemant des Réaux lui fait aussi l'honneur de le nommer après le fameux P. André. Selon ce conteur, le bouffon de la chaire *avoit dans la mine quelque chose* du bouffon du pont Neuf[2].

Enfin, le bon La Fontaine, qui dans son enfance[3] avait pu balbutier le nom de Tabarin, jouissant encore de toute sa célébrité, La Fontaine ne nous en dit qu'un mot à l'occasion d'un pourceau qu'on menait au marché ; mais ce mot-là seul est un

[1] L'*Art de prêcher*, poëme.
[2] *Historiettes*, 3e édition publiée par Paulin Pàris. *Paris*, *Techener*, 1855, t. IV, p. 329.
[3] Il naquit en 1621.

portrait; il a tout le parfum d'un souvenir récent et fidèle, toute la physionomie du sujet.

« Dom pourceau crioit en chemin. »

Eh! pourquoi criait-il? parce que

« Le chartron n'avoit pas dessein
De le mener voir *Tabarin* [1]. »

Pour un porc, c'était bien là le cas!

Ainsi, nous n'aurions aucune raison de suspecter le témoignage des anciens éditeurs de Tabarin, qui s'accordent tous à dire que leurs copies sont loin, très-loin de l'original, et qui rendent la même justice aux improvisations de Montdor. La seule chose que le premier en date demande à ses lecteurs, c'est « qu'ils ayent les vues aussi chastes, en lisant ces plaisanteries, que leurs oreilles ont esté pudiques à entendre l'original; et que le jugement qu'ils ont fait de Tabarin, en le voyant, soit le mesme qu'ils fe-

[1] Fable XII du livre VIII.

ront en le lisant. Que si ces discours paroissent trop libres, ajoute le même libraire, l'accusation en doit tomber, non *sur l'autheur qui les a transcripts*, mais sur *l'inventeur* qui les a espreints de l'esponge de son imagination[1]. » Un autre nous prévient que, « parmi les gaillardises on trouve des préceptes sérieux, d'excellentes doctrines, mais non couchez en si bons termes que ceux de Montdor, ni tirez si au vif qu'il peut faire sur son théâtre; car, comme il est unique qui peut assembler les parties d'une vraie éloquence, aussi est-il seul qui en peut faire un raccourcissement et en crayonner un pourtraict au vif[2]. »

Tabarin ni Montdor n'ont donc rien écrit de ce que nous lisons dans les recueils divers de leurs œuvres ; mais tout l'esprit

[1] *Avis de l'imprimeur* de l'édit. orig. du *Recueil*, Sommaville, (mars) 1622.

[2] *Épistre dédicatoire de l'autheur*, et *Avis de l'imprimeur*, édit. orig. de l'*Inventaire*, Rocollet, 1622.

leur en appartient. Ce sont bien eux qui ont imaginé, pensé ou inspiré tout ce qu'on leur fait dire : les auteurs des manuscrits publiés ne faisaient que traduire librement ces originaux, de la langue tabarinique en langue française, et plus d'un bel esprit aspira à l'honneur de tenir la plume sous la dictée de Tabarin. On voit, en effet, que ces rédactions ne proviennent pas toutes de la même main. L'auteur dont l'épître dédicatoire porte les initiales H. I. B., était un homme blanchi par l'âge, que la nature avait pourvu d'un fonds de gaieté inépuisable, et qui avait déjà fait ses preuves, comme on peut croire. Outre l'Avis de l'imprimeur, qui excuse cette vieillesse incorrigible, on lit, au verso du titre du *Recueil*[1], le sixain suivant, qui a été reproduit dans toutes les éditions de Sommaville :

[1] Paris, Sommaville, 1622.

Le Livre au Lecteur.

« Si un vieillard eut le courage
De bastir ce plaisant ouvrage
Pour s'esgayer en ses vieux ans,
Ne t'estonne point de son œuvre;
Ce n'est point son premier chef-d'œuvre,
Il en a faict de plus plaisans. »

Une autre épître dédicatoire est signée A. G. Comme elle appartient à l'*Inventaire universel*, qui est différent du *Recueil général*, il y a tout lieu de penser que ces deux livres ne sont pas sortis de la même plume. Quels sont les noms représentés par ces initiales? Nous l'ignorons. Ce que nous croyons savoir, c'est que le malin vieillard, quel qu'il puisse être, craignait fort peu la concurrence de ses puînés, et que son *Recueil* a constamment prévalu sur l'*Inventaire*, dont on ne connaît qu'une réimpression.

Au reste, il ne s'agit ici que des *Œuvres* qui se composent principalement des *Ques-*

tions ou facéties dialoguées. On a compris, en outre, dans les divers recueils qu'on en a faits sous les titres de *Rencontres*, *Inventions*, *Fantaisies*, *Farces*, etc., des bouffonneries épisodiques réellement empruntées au répertoire de Tabarin, ou conçues dans le même esprit et marquées du même sceau de joyeuseté. Ces différentes parties des œuvres peuvent donc être rapportées à une source commune, sauf la distinction des rédacteurs : mais il n'en est point ainsi des pièces publiées séparément à l'occasion ou sous le nom de Tabarin. On ne peut voir, dans la plupart de ces facéties, que des imitations, ou des produits de rivalités tabariniques; aussi ne sont-elles jamais entrées dans la composition des œuvres, quoiqu'elles aient presque toutes paru avant les recueils; et, à cet égard, on peut s'en rapporter aux éditeurs contemporains, qui savaient mieux que nous à quoi s'en tenir sur l'origine de ces pièces.

L'édition vraiment originale des Questions tabariniques, celle qui précéda toutes les publications collectives connues, même l'*Inventaire* de Rocollet, qui a passé jusqu'ici pour la première, est le *Recueil* donné par Antoine de Sommaville vers la fin de mars 1622. Le mois n'est pas indiqué, mais l'éditeur annonce qu'il imprime ces *Gaillardises* sous l'influence de *Caresme prenant;* c'est un plat de carnaval dont il veut régaler ses lecteurs. Or, le privilége est daté du 25 février, deux jours avant le mardi gras de l'année 1622; d'où l'on peut inférer que le livre ne parut qu'après Pâques, qui tombait le 27 mars. Il fut promptement suivi, dans la même année, d'une seconde, et immédiatement après, d'une troisième édition. L'*Inventaire*, qui contient des Questions différentes, fut aussi publié en 1622; mais le privilége n'étant que du 20 avril, il n'a pu paraître avant le recueil de Sommaville, dont l'édition origi-

nale doit être conséquemment la première de toutes les collections tabariniques, sauf la preuve contraire. La dernière dans l'ordre des éditions originales, comprenant les réimpressions augmentées de pièces inédites, est celle de Philippe Gaultier, Paris, 1625. Les éditions postérieures ne sont toutes que des réimpressions, plus ou moins exactes, de celles qui parurent entre ces deux époques.

Sans vouloir épuiser ici des détails bibliographiques qui ne seraient point à leur place, et sur lesquels nous reviendrons bientôt[1], nous ne pouvions omettre ces premières observations dans l'histoire de Tabarin, parce qu'elles suppléeront, jusqu'à un certain point, au silence absolu des contemporains sur les destinées de ce farceur depuis la fin de 1625.

Montdor avait déjà couru la province

[1] Voy. la partie bibliographique ci-après.

lorsqu'il vint s'essayer pour la première fois sur la place Dauphine : on retrouve des traces de son existence jusqu'en 1634[1]; mais alors son associé paraissait avoir été oublié. Comme aux grands artistes de nos jours, il arrivait souvent à Tabarin de faire des excursions dans les villes voisines de la capitale; car enfin, le soleil luit pour tout le monde, et les talents supérieurs appartiennent à la nation qu'ils honorent et qui s'en glorifie. Soit que, vers la fin de 1625, Tabarin ait fait une absence dont la durée trop prolongée aurait refroidi ses anciens admirateurs, et laissé le champ libre à d'autres fantaisies populaires, soit qu'une catastrophe plus fâcheuse ait terminé ou flétri une si belle vie, toujours est-il vrai que, depuis cette époque, amies et ennemies, toutes les plumes sont demeurées

[1] Plainete portée au mois d'août 1634, *Registres Mss. du Parlement.*

muettes sur le sort de Tabarin. La présomption la plus naturelle est qu'on n'a cessé de s'occuper de lui que lorsqu'il a cessé lui-même d'exercer, ou son état de bateleur, ou son empire sur l'esprit du peuple qui avait fait sa réputation. Mais quelle que soit l'époque de sa mort réelle, on peut la rapporter au temps où il est rentré dans son obscurité primitive. Un personnage de cette étoffe meurt avec sa vogue; il est mort dès qu'on n'en parle plus. Et, en effet, Tabarin n'a plus vécu, depuis 1626, que dans les écrits publiés sous son nom, et dans les traditions qui subsistent encore dans les carrefours et les boulevards. Bobêche fut un disciple de Tabarin, quoique, suivant toute apparence, il n'ait jamais connu ni les œuvres ni même le nom de son maître. La pièce intitulée *Rencontre de Gautier Garguille avec Tabarin dans l'autre monde*, imprimée en 1634, ne serait point un argument contre cette opinion. Elle a dû

paraître à l'occasion de la mort de G. Garguille, gendre de Tabarin; tout ce qu'on en pourrait inférer à l'égard du beau-père, c'est qu'il n'était plus de ce monde en 1634, et pourvu qu'on ne le tue pas avant 1626, nous le laisserons vivre après, tant qu'il plaira aux personnes mieux instruites que nous des circonstances de sa fin.

Quoi qu'il en soit, Tabarin est mort depuis deux siècles, et sa mémoire est encore vive dans l'esprit des bibliophiles; son nom se lit dans les catalogues de nos plus riches bibliothèques; son livre, toujours recherché, toujours précieux par sa valeur vénale, conserve encore sa place, dans le sanctuaire de la gaie science, entre le Pogge et Rabelais. Né pour le divertissement des antichambres et des guinguettes, il occupe aujourd'hui de plus nobles loisirs; il a grandi avec le temps. Voilà des faits que les esprits les plus difficiles ne sauraient contester, et qui pourraient, au besoin,

servir à la justification de cette histoire. Que si l'on demande comment il est possible que le goût de semblable *porcherie* se soit perpétué jusqu'à l'an de lumière 1856, chez la nation qui passe pour la plus spirituelle et la plus polie de l'Europe, nous répondrons qu'on ne doit pas qualifier Tabarin avec cet excès de sévérité, précisément parce qu'une nation spirituelle, polie, et juge irrécusable en matière de délicatesse et de goût, se trouve étroitement intéressée dans sa cause. Le livre qu'un peuple tel qu'on veut bien nous supposer a réimprimé vingt fois pour son plaisir, et dont il s'est amusé pendant deux siècles, est apparemment un livre amusant. Or, si Tabarin est amusant, son éloge est fait, et nous n'avons plus rien à en dire.

Occupons-nous donc de ses Éditeurs.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

TABLE GÉNÉRALE DES FACÉTIES

PUBLIÉES

SOIT COLLECTIVEMENT, SOIT PARTIELLEMENT,

SOUS LE NOM DE TABARIN,

Depuis 1619 jusqu'en 1664, *sans répétitions*.

PUBLICATIONS COLLECTIVES ORIGINALES[1].

PREMIÈRE PUBLICATION COLL. *Sommaville*, fin de mars 1622, sous le titre de *Recueil général des* RENCONTRES, QUESTIONS....

1. — Épistre au sieur Tabarin..., signée H. I. B.
2. — L'Imprimeur au Lecteur. (Cette pièce et celle qui suit n'ont jamais été reproduites.)

[1] J'entends par là les éditions composées, en tout *ou en partie*, de pièces publiées pour la première fois.

3. — Ode sur les Rencontres tabariniques.

4. — A MM. les disciples et sectateurs ordinaires de la philosophie de Tabarin, docteur régent, à Paris, en l'Université de l'isle du Palais.

5. — Privilége accordé à J. B. Chevrol, le 7 février 1622, et déjà cédé (2 janvier) à Ant. de Sommaville.

6. — Approbation de MM. de l'hostel de Bourgogne, signée G. Garguille, Gros Guillaume.

.... Préface en 2 chapitres ; le premier intitulé: (*De l'étymologie et antiquité du Nom de Tabarin;* l'autre : *De l'antiquité du Chapeau de Tabarin.* (Ces deux chapitres se trouvent, à la fin, dans les recueils en deux parties.)

.... Ensuite, 55 Questions tabariniques, dont 3 n'ont plus reparu dans les recueils en deux parties. Ce sont les numéros suivants :

7.— Questions.

8. — *Quel est le plus honneste du cul d'un gentilhomme ou du cul d'un paysant?* (La plus sale du recueil.)

20. — *Pour quelle raison est-ce que les femmes portent ordinairement des croix pendues à leur col?* (Supprimée comme impie, ainsi que la question suivante.)

52. — *Pourquoi ne voyez-vous jamais femme ni fille qui responde aux prestres quand ils célèbrent le service divin?*

8. — Sixain commençant par ces mots :

Ainsi Tabarin devisoit.

Toutes ces pièces, y compris le titre, forment 108 feuillets in-12.

SECONDE PUBLICATION COLL. *Rocollet*, 1622 (postérieurement au mois de mars).

Inventaire universel....

9. — Épistre dédicatoire à M. de Montdor, signée A. G. (Les pièces liminaires de ce recueil sont différentes des pièces analogues de la première publication.)

10. — Sonnet à M. de Montdor.

11. — A MM. les escoliers jurez de l'Université de la place Dauphine.

12. — L'Imprimeur aux Lecteurs.

13. — Table des Fantaisies, Dialogues, etc.

14. — Privilége donné à Rocollet, le 20 avril 1622, et cédé à Estoc.

15. — Préface servant d'Avertissement. (Où Montdor se justifie de vendre ses remèdes sur une place publique.

16. — Apologie pour le sieur de Montdor, et Responce à quelques envieux. (Formant le second chapitre de la Préface.)

17. — *Inventaire universel de toutes les Fantaisies, Dialogues, Paradoxes, Gaillardises, Rencontres et Conceptions de Tabarin.* Sous ce titre sont comprises :

64 Questions, qui paraissaient alors pour la première fois, et dont aucune n'a été reproduite dans d'autres recueils :

La première est : *Quelle est l'herbe la plus mauvaise qui soit en la nature ?*

La vingtième : *Quel est le meilleur juge de l'homme ou de la femme ?*

La dernière : *Pourquoi les femmes n'usent point tant d'habits ni tant de souliers que les hommes ?*

18. — Farces tabariniques. Deux : la première, des *Amours de Piphagne et de Lucas ;* l'autre, des *Amours de Francisquine, femme de Tabarin, avec Piphagne et Lucas.* (Ces deux farces se retrouvent dans les

publications suivantes, mais non pas telles qu'elles sont ici.)

En tout 121 feuillets in-12.

TROISIÈME PUBLICATION COLL. *Sommaville*, 1622, *Recueil général des* RENCONTRES, QUESTIONS....

19. — Le Livre au Lecteur, sixain commençant par ce vers :

Si un vieillard eut le courage.

.... Les articles 1, 4, 5, 6 et la Préface, en 2 chap., de la première publication.

20. — Sous le titre de *Recueil général des Rencontres*, *Demandes et Responses tabariniques*....

62 Questions formant la première série de

celles qui ont paru en 2 parties, intitulées : *Recueil général des Œuvres et Fantaisies....*

La première est : *Comme on connoît les maladies.*

La dix-septième : *En quelle partie du corps est la peau la plus dure?*

La soixante-deuxième : *Quel est l'animal le moins glorieux?*

Ce recueil est une réimpression augmentée et *purgée* de la première édition, *Sommaville*, fin de mars 1622. Il comprend les 55 Questions de cette première édition, plus 8 nouvelles Questions, moins le n° 8 de cette même édition originale, qui n'a plus reparu nulle part. (Voy. l'art. 7 ci-dessus.) Entre autres inexactitudes de chiffres, on trouve 53 pour 63, dernière Question, et il faut lire 62, parce que le chiffre 60 est omis.

.... A la fin, le sixain art. 8 de la première publication, qu'on ne retrouve

plus dans les éditions postérieures en 2 parties.

En tout 94 feuillets in-12.

QUATRIÈME PUBLICATION COLL. *Sommaville*, 1623. *Recueil général des* OEUVRES *et* FANTAISIES *de Tabarin*, *divisé en deux parties.*

21. — (Outre les art. 19 et 20 de la troisième publication, moins les deux Questions 20 et 52 de l'art. 7, supprimés, et le sixain art. 8.)

Seconde partie des Questions et Rencontres de Tabarin. Ces questions sont au nombre de 26, quoique la dernière porte le chiffre 23, parce qu'il y a des chiffres répétés.

La première est : *Qui sont ceux qui font la pire fortune ?*

La douzième : *Qui sont les meilleurs tripotiers de France?*

La dernière : *Qu'est-ce qui a de meilleures intelligences, au débit de la marchandise, de l'homme ou de la femme?*

Préambules :

22.—Premier préambule : le Testament de Tabarin.

23.—Deuxième préambule : Procès gagné sans dépens.

24.—Troisième préambule : Subtilité de Tabarin.

25.—Fantaisies tabarinesques : De l'étymologie et antiquité du Nom et du Chapeau de Tabarin.

26.—*Les Rencontres, Fantaisies et Coqs-à-l'asne facétieux du baron de Grattelard, tenant sa classe ordinaire au bout du pont Neuf; ses Gaillardises admirables, ses Conceptions inouyes et ses Farces joviales. Paris, Ant. Sommaville*, 1623. (Autre pagination.) A la fin de ces *Rencontres* se trouve la

Farce suivante, que je n'ai point vue ailleurs. Le corps principal de la pièce de Grattelard se compose de 14 *Questions* précédées d'une Épistre de *Julien Trostole* à M. *Descombes*, et d'un Avis de l'Imprimeur au Lecteur.

27. — La Farce des Bossus, partie de la pièce précédente.

On lit à la fin : « *Achevé d'imprimer le* 12 *décembre* 1623. »

En tout 176 feuillets in-12.

CINQUIÈME PUBLICATION COLL. *Sommaville*, 1623-24; *Recueil général des* ŒUVRES *et* FANTAISIES.... *en deux parties.*

.... (Outre le contenu de la quatrième publication, moins le *baron de Grattelard.*)

28. — *Farces tabariniques non encore vues ni im-*

primées, savoir : la Farce des Amours de Piphagne avec Isabelle et de Lucas avec Francisquine, et celle de Rodomont, Tabarin et Lucas, précédées d'Argumens. (Ces deux Farces sont entièrement différentes de celles de l'art. 18, seconde publication collective ; elles paraissent, je crois, ici pour la première fois. Cependant, je n'oserais assurer qu'elles ne se trouvent dans aucun exemplaire de l'édition précédente ; ce dont je suis certain, c'est qu'elles n'existent point dans le mien, que je n'ai aucune raison de présumer incomplet.)

SIXIÈME ET DERNIÈRE PUBLICATION COLL. *Phil. Gaultier*, 1625. *Recueil général des* OEUVRES, etc., comme ci-dessus.

.... (Outre le contenu de la cinquième publication collective.)

29.—*Les Adventures et Amours du capitaine Rodomont ; les rares Beautés d'Isabelle, et les Inventions folastres de Tabarin, faictes depuis son départ de Paris jusqu'à son retour.*

Épître au Lecteur. — Privilége donné à Philippe Gaultier le 16 avril 1625. — *La Descente de Tabarin aux Enfers* forme les livres VII et VIII (les derniers) des Aventures de Rodomont. Cette pièce, dont j'indique ici l'édition originale, est la

dernière de toutes celles qui sont entrées dans la collection des Œuvres tabariniques.

En tout 174 feuillets in-12.

PUBLICATIONS PARTIELLES

OU

PIÈCES FACÉTIEUSES

PUBLIÉES SÉPARÉMENT

SOUS LE NOM OU A L'OCCASION DE TABARIN,

Et non comprises dans les publications collectives.

1. — Response du sieur Tabarin au livre intitulé : *Les Tromperies des Charlatans descouvertes*. *Paris*, 1619; petit in-8.

Il faut y réunir les pièces suivantes :

Les Tromperies des charlatans descouvertes (par Sonnet de Courval). *Paris*, *Rousset*, 1619, petit in-8, *en vers*.

Le Clairvoyant intervenu sur la response de Tabarin. *Paris*, *Morantin*, 1619, petit in-8.

Discours de l'origine des mœurs, fraudes et impostures des Charlatans, avec leurs

découvertes; dédié à Tabarin et Désiderio de Combes, par J. D. P. M. O. D. R. *Paris*, 1622; petit in-8.

2. — Jardin, recueil, trésor, abrégé des secrets, jeux, facéties, gausseries, passe-temps, composez, fabriquez et mis en lumière par Tabarin de Val burlesque, à plaisirs et contentement. *Sens*, *Georg. Nivers*, 1619, petit in-8 de 8 feuillets.

3. — Bonjour et bon an à MM. les Cornards de Paris et de Lyon, avec les priviléges de la grande confrérie des Jans. Ceux qui sont morveux se mouchent. Par le sieur Tabarin. *Lyon*, *jouxte la copie imp. à Paris*, 1620; in-8 de 8 feuillets; deux figures en bois sur le titre.

4. — Les Estreines universelles de Tabarin pour l'an 1621, à toutes sortes d'estatz, suivant le temps qui court, envoyées en poste par delà le soleil couchant. *Rouen*, *Nic. Brocard* (ou *Paris*), s. d.; petit in-8 de 8 feuillets.

5. — Les justes plaintes de Tabarin, sur les

troubles et divisions de ce temps (en avril). 1621; in-8.

6. — La Descente de Tabarin aux Enfers, avec les réceptions qu'il y fit de son médicament pour la bruslure, durant ce caresme dernier, et l'heureuse rencontre de Fritalin à son retour. *Paris*, 1621; petit in-8 de 8 feuillets.

7. — Les Amours de Tabarin et d'Isabelle. *Paris, Pierre Des Hayes*, 1621, petit in-8 de 14 feuillets, *en vers*.

8. — Harangue faicte au Charlatan de la place Dauphine, à la descente de son théâtre, par un de nos François; avec une salade envoyée audit charlatan, par le capitaine La Roche, apotiquaire luquois, pour la guérison de sa maladie neapolitaine. *Paris, pour le capitaine La Roche, apotiquaire*, s. d. (vers 1621); 7 feuillets in-8, *en vers*.

9. — La Querelle arrivée entre le sieur Tabarin et Francisquine sa femme, à cause de son mauvais mesnage, avec la sentence

de séparation contr'eux rendue pour ce subjet. *Paris*, *Jean Houdenc*, *jouxte la copie imprimée à Nancy*, *par Jacob Garnikh*, 1622; petit in-8 de 7 feuillets. (La même que la *Querelle de Garguille*. Voy. ci-après.)

10.—Les Fantaisies plaisantes et facétieuses du Chapeau de Tabarin. *Paris*, *chez Jean Houdenc*, s. d., petit in-8 de 8 feuillets; figure du chapeau sur le titre.

11.—Le Procez, Plaintes et Informations d'un moulin à vent de la porte Saint-Anthoine, contre le sieur Tabarin, touchant son habillement de toile neuve, intenté par devant MM. les meusniers du faux bourg Saint-Martin; avec l'arrest desdits meusniers, prononcé en jaquette blanche :

Riez devant que de le lire,
Car il y a bien à rire.

Paris, *chez Lucas le Gaillard*, *rue des Farces*, *à l'enseigne de la Naïveté*, 1622; petit in-8 de 8 feuillets.

12.—L'Almanach prophétique du sieur Taba-

rin pour l'année 1623, avec les Prédictions admirables sur chaque mois de ladite année. Le tout diligemment calculé sur son éphéméride de la place Dauphine. *Paris*, *René Bretet*, 1622; petit in-8 de 8 feuillets.

13.—Les arrests admirables et authentiques du sieur Tabarin, prononcez en la place Dauphine, le 14e jour de ce présent mois. Discours rempli des plus plaisantes joyeusetez qui puissent sortir de l'escarcelle imaginative du sieur Tabarin. *Paris*, *chez Lucas Joffu*, *rue des Farces*, *à l'enseigne de la Bouteille*, 1623; petit in-8 de 9 feuillets.

14.—Les Estrennes admirables du sieur Tabarin, présentées à MM. les Parisiens, en 1623. *Paris*, *Lucas Joufflu* (*sic*), 1623; petit in-8 de 5 feuillets.

15.—L'Adieu de Tabarin au peuple de Paris, avec les regrets des bons morceaux et du bon vin, adressez aux artisans de la gueule et supposts de Bacchus. *Paris*,

nais de cette pièce que le titre; conséquemment, je ne la connais pas.

Les Tromperies des Charlatans descouvertes, 1619, n'ont point été faites pour Tabarin. C'est un extrait de la déclamation de Sonnet de Courval, intitulée : *Satyre contre les Charlatans et Pseudomédecins empyriques*, *etc.*, qui parut en 1610, à *Paris*, *chez Milot;* in-8.

Le Clairvoyant intervenu sur la response de Tabarin, 1619. Je ne connais que le titre de cette pièce.

Le Discours de l'Origine des Mœurs, *Fraudes et Impostures des Charlatans*..., 1622, pourrait bien n'être aussi qu'un nouvel extrait de la *Satyre* de Sonnet de Courval, ou tout simplement une réimpression de la pièce de 1619; mais je n'ai pas de certitude à cet égard.

2. — *Jardin*, *recueil*,.... *des secrets*, *jeux*.... *fabriquez et mis en lumière par Tabarin de Val burlesque*, 1619. Cette pièce, l'une des premières publiées sous le nom de

Tabarin, m'est complétement inconnue. Par le titre, on serait tenté de la placer en tête des publications collectives, mais l'exiguïté du volume s'y oppose.

3. — *Bonjour, bon an, à MM. les Cornards...*, 1620. Cette facétie a un parfum tabarinique qui peut la faire considérer comme un enfant d'adoption de notre maître en fait de bouffonneries.

C'est ici le lieu de faire observer que l'*Ombre du marquis d'Ancre à la France...*, par un disciple de *Tabarin*, est une satire purement politique contre le connétable de Luynes, et que cette pièce ne peut entrer à aucun titre dans une collection tabarinique.

4. — *Les Estreines universelles...*, 1621 (ou fin de 1620), sont des jeux d'esprit renouvelés de la Conarderie neustrienne. On reconnaît le modèle de cette joyeuseté à la fin du *Triomphe de l'abbaye des Conards...*, *Rouen*, 1587, sous le titre de *Blanque de plusieurs pièces excellentes et*

rares, trouvées dedans les vieilles armoires de l'abbaye, et addirez depuis le temps de Noé. Par exemple : la Massue avec laquelle Hercule tua l'hydre de Lerne, le Poignard de Lucrèce, la Mâchoire d'âne de Samson, la Feuille de figuier dont Ève couvrait sa nudité, et autres raretés de cet ordre. L'invention est drôle, mais elle n'appartient ni à Tabarin ni, peut-être, aux Conards du XVIe siècle.

5. — *Les justes plaintes de Tabarin, sur les troubles et divisions de ce temps*, 1621. C'est une satire contre les coupeurs de bourse, les femmes et filles folles de leurs corps.

6. — *La Descente de Tabarin aux Enfers...*, 1621, est un conte tout différent de ce qu'on a imprimé, sous pareil titre, dans les *Aventures de Rodomont. Paris*, *Gaultier*, 1625; réimprimé en 1830. *Paris*, *A. F. Didot*, in-8.

7. — *Les Amours de Tabarin et d'Isabelle...*, 1621, sont comme une perle dans le fumier de la place Dauphine. On est tout

surpris d'y trouver un petit poëme régulier, rempli de traits spirituels, gracieux, délicats, et qui ressemble à une invention tabarinique comme *Piphagne* au *Misanthrope*.

8. — *La Harangue au Charlatan de la place Dauphine* n'appartient pas à l'époque de Tabarin, pas même au temps de la place Dauphine, qui fut construite à la fin du règne de Henri IV, et tira son nom du jeune dauphin, depuis Louis XIII. On croit reconnaître dans ces vers licencieux une satire lancée en 1585 contre l'arlequin de l'hôtel de Bourgogne, par suite de l'*Enfer de la mère Cardine* de 1583. Il a suffi, en 1620 ou 1621, de les mettre à l'adresse du charlatan de la place Dauphine, pour leur donner une couleur tabarinique. Les nouveautés de cette étoffe ont toujours été et sont encore plus communes qu'on ne pense.

9. — C'est ainsi que *la Querelle arrivée entre Tabarin et Francisquine, sa femme ..*, 1622, a été mise plus tard sur le compte

de *Gaultier Garguille et de Perrine*[1], si toutefois le nom de Garguille n'a pas précédé, dans cette facétie, celui de Tabarin; ce qui me paraît douteux. La vérité est que les deux prétendues querelles de ces messieurs avec ces dames n'en font qu'une sous des noms différents. Quant à l'origine de cette farce, elle ne saurait être attribuée aux acteurs qui en font les frais. On doit penser que Tabarin, pas plus que Garguille, n'était d'humeur à s'immoler honteusement à la risée du public; ce n'était pas là sa manière de le faire rire; il n'entendait pas l'amuser à ses dépens.

10.—La pièce séparée des *Fantaisies du Chapeau de Tabarin* n'est pas le *Chapeau* des *Œuvres*.

11.—*Le Procès intenté par un moulin à vent*, 1622, pourrait bien venir de Tabarin.

[1] *La Querelle de Gaultier Garguille et de Perrine, avec la sentence de séparation entre eux rendue.* A Vaugirart, par *a é i o u*, à l'enseigne des Trois Raves.

L'arrêt lui donne gain de cause contre les meuniers, qu'il n'épargnait pas dans ses quolibets.

12.—*L'Almanach prophétique du sieur Tabarin pour l'année* 1623. *Paris*, 1622. Plus d'un mauvais plaisant de l'époque aurait pu revendiquer son lambeau de cette rapsodie prétendue tabarinique : c'est Paillasse en habit d'Arlequin.

13.—Malgré le titre qui fait sortir de l'escarcelle imaginative de Tabarin, les *Arrests admirables....*, 1623, on retrouve les mêmes plaisanteries sur les métiers dans les *Statuts d'Herpinot réformé;* et ce n'est pas tout : l'Admirable nouveauté de 1623 n'est qu'une copie, à peu près littérale, de l'*Almanach prophétique*, publié au même nom en 1622. Voilà justement pourquoi cette pièce se trouve répétée, sous deux titres différents, dans le dernier volume d'une collection récente de Facéties, qui est, d'ailleurs, curieuse et bien exécutée [1].

[1] Joyeusetés, facéties et folastres imaginations de

14.—*Les Estrennes admirables...*, 1623. Il n'y a rien dans ces quelques pages, assez plaisantes, qui empêche d'en faire honneur à Tabarin, ou du moins à ses secrétaires avoués.

15.—*L'Adieu de Tabarin au peuple de Paris* semblerait être aussi un produit de la place Dauphine. Le nom de Rocollet, et son privilége imprimé à la fin de la pièce, donnent à cette facétie une sorte d'authenticité qu'il n'est guère possible de méconnaître.

16.—*Farces plaisantes de Tabarin.* Cette pièce, dont je connais seulement le titre, fait peut-être double emploi avec l'une des précédentes.

17.—*La Rencontre de Gaultier Garguille avec Tabarin dans l'autre monde...*, 1634. Si la Biographie qui forme la première moitié de notre Prologue était exacte, la date

Caresme-prenant, Gaultier Garguille, Guillot Gorju, Tabarin, etc.... (revues par Aimé Martin). *Paris, Techener*, 1829-34; 16 vol. in-16.

seule de cette *Rencontre* prouverait qu'elle est loin de se rattacher aux productions tabariniques. Le dialogue porte principalement sur les modes parisiennes en 1634; il fait assez connaître que les beaux jours de la place Dauphine étaient passés depuis longtemps, qu'il n'y restait plus de Tabarin que son souvenir, et que Garguille lui-même était réellement allé rejoindre le beau-père dans l'autre vie. Cette pièce, sans être une autorité, pourrait, jusqu'à un certain point, servir à fixer l'époque de la naissance de Gaultier Garguille et celle de sa mort, qui n'est révélée que par des facéties. Les recherches sur l'ancien théâtre nous apprennent que Garguille vécut soixante ans, et qu'il joua la comédie pendant quarante. De ces deux données, combinées avec celle que fournit la *Rencontre* en question, résulteraient ces trois autres faits, savoir : que Gaultier Garguille est né en 1574, qu'il débuta en 1594, et qu'il mourut en 1634.

Quant aux parties comprises dans les publications collectives, il suffira, pour les posséder toutes, de réunir quatre exemplaires, produits des quatre éditions ci-après décrites, ou des réimpressions équivalentes.

MODE DE COMPOSITION D'UNE COLLECTION INDIVIDUELLE COMPLÈTE DES OEUVRES DE TABARIN.

1. — L'édition originale du RECUEIL GÉNÉRAL DES RENCONTRES, QUESTIONS, DEMANDES, ET AUTRES OEUVRES TABARINIQUES. Paris, *Ant. de Sommaville* (fin de mars), 1622. (Première publication collective, nécessaire pour la Question 8 et pour les pièces liminaires, qui n'ont été réimprimées dans aucun autre recueil.)

Ou, à défaut de cette première édition, qui est d'une grande rareté, *Recueil général des Rencontres, Questions, Demandes et autres Œuvres tabariniques, avec leurs*

Responses; ensemble l'extraction de sa race et l'antiquité de son chapeau. OEuvre autant fertil en gaillardises que remply de subtilitez, composé en forme de dialogue entre Tabarin et son maistre. Troisiesme (ou seconde) *édition, augmentée de plusieurs Questions* (mais diminuée de la huitième, qui donnait des nausées aux petites-maîtresses de la place Dauphine). *Paris, Anthoine de Sommaville*, 1622, avec privilége; 94 feuillets in-12, contenant 62 Questions, précédées de l'*Origine de la race et du chapeau de Tabarin.*

Ou bien la réimpression, moins ample, d'*Arras, Claude Breton*, 1624; 82 feuillets in-12.

Ou bien, les réimpressions postérieures de *Lyon, Claude Armand*, 1625, ou *Cl. Fontaine*, 1632, in-12. Dans cette dernière, la Question 53 est chiffrée 50. Le n° 18 est à sa place, comme dans les deux réimpressions précédentes; mais la fameuse Question 8 ne reparaît plus.

Ces diverses éditions du *Recueil général des* RENCONTRES, QUESTIONS, DEMANDES *et autres OEuvres*, ne contiennent que la première partie de la publication de Sommaville : ce sont les nos 18 et 53 (du Recueil original), supprimés dans toutes les autres éditions, et conservés dans celles-ci, qui les rendent nécessaires pour la composition des OEuvres complètes.

2. — INVENTAIRE UNIVERSEL DES OEUVRES DE TABARIN, *contenant ses Fantaisies, Dialogues, Paradoxes, Farces, Rencontres et Conceptions. OEuvre excellent, où, parmy les subtilitez tabariniques, on voit l'éloquente doctrine du sieur de Mondor.* (Avec privilége.) A Paris, chez Pierre *Rocollet* et Anthoine *Estoc*, 1622; frontispice gravé et titre imprimé; 121 feuillets in-12.

(Ce titre, réduit à sa plus simple et plus exacte expression, serait : *Recueil de*

Questions tabariniques, suivies de deux Farces; publication ENTIÈREMENT DIFFÉRENTE *du Recueil d'Ant. Sommaville.* — (Voy. les observations ci-après.)

Ou bien, la réimpression de cet *Inventaire universel..., sur l'imprimé à Paris, chez Pierre Rocollet*, 1623; frontispice gravé; 121 feuillets in-12.

3. — RECUEIL GÉNÉRAL DES ŒUVRES ET FANTAISIES DE TABARIN, *divisé en deux parties, contenant ses Rencontres, Questions et Demandes facétieuses, avec leurs Responces; reveu et augmenté de nouveau.* Paris, Ant. *de Sommaville*, 1623. (Et à la suite de la seconde partie) : *les Rencontres, Fantaisies et Coqs-à-l'asne facétieux du baron de Grattelard, tenant sa classe ordinaire au bout du pont Neuf; ses Gaillardises admirables, ses Conceptions inouyes et ses Farces joviales.* Paris, *Ant. de Sommaville*, 1623; petite figure sur le titre, représentant le théâtre de Tabarin, commune aux deux ouvrages. En tout 176 feuillets in-12.

Ou bien, la réimpression du même *Recueil général*, par le même éditeur, avec les deux *Farces nouvelles de Piphagne et de Lucas;* mais sans le *baron de Grattelard.* Paris, 1623-24, même vignette.

Ou bien, la réimpression de *Rouen*, *Nicolas Cabut*, 1624, même vignette; pourvu que le *baron de Grattelard* s'y trouve.

Ou bien, la réimpression de *Troyes*, *P. des Molins*, s. d. (vers 1630), augm. du *baron de Grattelard.*

Ou bien, celles de *Rouen*, *Ferrand*, 1637 et 1640.

Ou bien, celle de *Rouen*, *J. Oursel*, s. d., intitulée : *OEuvres et questions de Tabarin.*

Ou bien, celle de *Rouen*, *L. Dumesnil*, 1640.

Ou mieux encore, la jolie réimpression de *la Haye*, sous les noms de *Rouen*, *L. Dumesnil*, 1664; petit in-12 où l'on trouve *Rodomont*, mais non le *Grattelard* annoncé dans le titre. Même remarque pour l'édition de 1640.

Ou bien alors, la pièce séparée de *Grattelard*. Paris, *Sommaville*, 1623; ou, au besoin, la réimpression de *Troyes*, *Oudot*, 1664, ou *Troyes*, *Garnier*, 1736, qui, réunie au recueil suivant, rendrait inutile celui de *Sommaville*, 1623, et ses descendants.

4. — Recueil général des Œuvres et Fantaisies de Tabarin, *divisé en deux parties, contenant ses Rencontres, Questions et Demandes facétieuses, avec leurs Responces. A cette sixiesme édition est adjoustée la deuxiesme partie des Questions et Farces non encore veues ni imprimées.* (Copie exacte du titre, mais l'original est faux. Voy. les observations ci-après.) Paris, *Philippe Gaultier*, 1625. (Et à la suite de la seconde partie) : *les Adventures et Amours du capitaine Rodomont; les rates* (sic, *rares*) *Beautez d'Isabelle*, *et les Inventions folastres de Tabarin*, *faictes depuis son départ de Paris jusques à son retour. Œuvre non moins récréatif que facétieux*, *non encor veu cy-devant*. Pa-

ris, *Phil. Gaultier*, 1625, privilége du 16 avril, même année; jolie vignette au bas du titre.

En tout 174 feuillets in-12.

Ou bien, la réimpression du même *Recueil général*, par le même éditeur. *Paris*, 1626.

Ou bien, enfin, la réimpression de *Rouen*, *David Geuffroy*, 1627, où se trouve le *Capitaine Rodomont*, quoique le titre ne l'annonce point.

Je néglige les autres réimpressions.

Il me reste à faire quelques observations de détail sur diverses parties des *Œuvres*, dont je n'ai donné jusqu'ici que le titre et la date.

I. C'est le hasard, comme il arrive toujours en pareille circonstance, qui m'a fait découvrir l'*édition originale de Paris*, *Ant.*

de Sommaville (fin de mars), 1622, contenant les 55 premières Questions qui aient paru. Cet embryon n'avait point encore été signalé à l'attention des bibliophiles : on peut donc le supposer fort rare, et quoique ce soit le plus mince des recueils de son espèce, il a sur tous les autres un avantage incontestable, puisqu'il est l'unique sanctuaire où soit conservée la production la plus éminemment *tabarinique;* j'ai dit ailleurs la plus *ordurière*, c'est tout un. Voy. la Question 8.

II. L'*Inventaire universel, Paris, Rocollet et A. Estoc*, 1622, est aussi une première édition, bien qu'elle n'ait paru qu'après la précédente : on en trouve un exemplaire sur dix du *Recueil général.* Mais le mérite de ce livret consiste bien moins dans sa rareté que dans sa nécessité, comme partie élémentaire des OEuvres complètes. Les Questions et les Farces dont il se compose

n'ont de commun que le nom et l'esprit de Tabarin, avec ce que Sommaville a donné sous le titre de *Recueil général des OEuvres et Fantaisies*. C'est un livre tout particulier, un ouvrage à part, dont on ne connaît qu'une réimpression faite en 1623, et qui, depuis lors, paraît avoir été complétement oublié. Cependant il représente seul le tiers des Facéties tabariniques, et c'est une fraction qu'on ne peut négliger sans renoncer au tout. J'ignore pourquoi cette première suite de Questions a été exclue des collections postérieures; mais il est certain que celles qui ont paru l'année suivante, en deux parties, dans le *Recueil général* de Sommaville, sont de tout autres Questions, et que cette nouvelle publication a servi exclusivement de base à toutes les éditions qui se sont succédé depuis, sans excepter celle de Hollande, 1664.

L'Inventaire et le Recueil ne sont donc pas, comme on l'a cru jusqu'ici, deux

livres frères, mais deux publications rivales qui supposent deux propriétaires ou deux intérêts différents.

On voit, en effet, que le privilége de l'édition originale de l'*Inventaire* est daté du 20 avril 1622, et délivré au profit de *Rocollet*, libraire, qui déclare le céder à *Estoc;* ces deux noms figurent sur le titre. D'un autre côté, le privilége du *Recueil général des OEuvres*, imprimé par Sommaville, 1623-24, porte la date du 7 février, même année 1622, et il est donné au bénéfice de *J. B. Chevrol*, qui le cède à *Sommaville* le 18 avril suivant. Cette circonstance-là seule suffirait pour écarter toute présomption d'identité, indépendamment de la comparaison matérielle des deux livres; il ne serait pas présumable qu'un même ouvrage eût fait l'objet de deux priviléges donnés en même temps à deux libraires différents, dont rien n'annonce l'association, et cédés à deux autres libraires

de la même ville, pour en jouir, chacun dans son intérêt particulier. Il est évident, au contraire, que ces priviléges simultanés, dont l'un exclurait l'autre s'il s'agissait du même livre, s'appliquent à deux ouvrages, à deux droits différents.

Ainsi, l'*Inventaire* de Rocollet, 1622, est bien *une* première édition *de* Facéties tabariniques; mais on ne peut pas dire, dans un sens absolu, que ce soit *la* première ou *l'*édition originale *des* Facéties, parce que ce serait supposer qu'elle est le noyau ou le germe de toutes les autres éditions tabariniques plus complexes ou plus amples, et la supposition porterait à faux. On n'a pas oublié, d'ailleurs, que le *Recueil* a devancé l'*Inventaire* de quelques mois.

III. Les titres de ces sortes d'ouvrages sont de fort mauvais conseillers, et un bibliographe, dont le devoir est d'étudier

le livre et non l'ouvrage, ne peut guère éviter le piége qu'ils tendent à la bonne foi, quand ils n'insultent pas au simple bon sens. Voici une preuve de leur exactitude et de la conscience des éditeurs : Le titre du *Recueil général des OEuvres*, Gaultier, 1625, rapporté dans le *Manuel du libraire*, t. IV, p. 379, se termine ainsi : « A cette *sixiesme édition* est *adjoustée* la deuxiesme partie des Questions et Farces *non encore vues ny imprimées....* » Eh bien! il n'y a rien de vrai dans tout cela. J'ouvre une autre édition du même Recueil, 1623, dont le titre, antérieur de deux années au précédent, dit exactement la même chose, sans compter les réimpressions qui ont pu être faites de 1623 à 1625. Si l'édition de 1623 était *sixième*, le chiffre de celle de 1625 devait être élevé d'une unité au moins. Concevra-t-on, d'ailleurs, que la seconde partie des Questions et les Farces données au public en 1623, aient pu n'avoir pas encore été

vues en 1625? Si c'est là de la ruse, le public était un grand sot; mais Dieu me préserve d'en rien croire! Le sot, c'était l'imprimeur, qui copiait littéralement le titre comme le texte du livre qu'il réimprimait, sans s'occuper de ce qu'il annonçait, ni apparemment de ce qu'il faisait. Il est constant, malgré cette annonce, que l'édition de 1625 est une copie littérale de celle de 1623-24, au *Rodomont* près, qui n'existait pas en 1623. Un titre ne prouve donc rien.

IV. *Les Adventures du capitaine Rodomont* parurent, pour la première fois, dans le recueil de *Gaultier*, 1625. On doit l'y trouver comme partie intégrante de l'édition, ou l'exemplaire est incomplet.

Les deux parties du Gaultier sont tout à fait semblables à celles de l'édition de 1623. Quelque soin que j'aie mis à collationner, l'un sur l'autre, mes exemplaires

des deux éditions, je n'ai pu y reconnaître aucune différence, excepté le *privilége*, qui appartient à Gaultier, et le *Rodomont*, qui est hors de question.

V. L'édition de *Rouen*, *David Geuffroy*, 1627, copie de *Gaultier*, 1625, qui annonce *Grattelard*, qu'elle ne donne pas, et qui donne *Rodomont*, qu'elle n'annonce point, est pour le moins une 8e ou 9e édition des *Questions et Farces*.... NON ENCORE VUES, suivant le titre.

VI. Les éditions de Lyon, *Cl. Armand*, 1625, et *Cl. Fontaine*, 1632, sont des réimpressions littérales de la première partie du *Recueil de Sommaville;* avec cette différence, néanmoins, qu'ayant été faites sur l'une des éditions séparées de cette partie, intitulée : *Recueil général des Rencontres*[1] ..., elles contiennent *les deux*

[1] Voy. 3e Publication coll., p. 65.

Questions impies, qui n'ont jamais reparu dans le *Recueil général* du même Sommaville, en deux parties.

VII. Les pièces séparées du *Chapeau* et de la *Descente aux Enfers* ne sont point identiques avec les chapitres compris sous des titres semblables dans les Recueils généraux. Ce sont des rédactions, et même des thèmes tout différents les uns des autres.

VIII. La farce qui termine *le Baron de Grattelard* est intitulée *Farce des Bossus*. Les principaux personnages sont, en effet, trois bossus : le titre de l'édition de *Rafflé* dit donc ce qu'il doit dire. Celui de *Grattelard*, de *Sommaville*, 1623, annonce bien des *farces joviales;* mais le titre propre de la pièce est *Farce des Bossus*, dans *Sommaville* comme dans *Rafflé*.

Grattelard n'a pas plus été imprimé par

Trostolle que le *Procès d'un moulin à vent*, *l'Almanach prophétique*, *les Arrests admirables* et *les Estrennes admirables*, n'ont été imprimés par *Lucas le Gaillard*, *Lucas Joffu* ou *Joufflu*. *Julien Trostolle* est le héros de *la Farce des Bossus*. C'est le même masque qui, dans l'épître dédicatoire à M. Descombes, annonce que le baron de Grattelard l'est venu voir sous les chau... p..... (les auspices) de Descombes, et qu'il a traité avec lui pour l'impression de ses œuvres. *Trostolle* et *Grattelard* sont, comme on voit, sortis du même sac, du sac de Tabarin, ou plutôt de *Désidério Descombes*, autre vendeur d'orviétan, rival de Montdor, qui s'était décoré, lui ou son paillasse, du titre de *Baron de Grattelard*. *Lucas le Gaillard* ou *Lucas Joffu* est l'un des principaux personnages dans les deux farces tabariniques : — *Amours de Francisquine avec Lucas et Rodomont*. — *Amours de Rodomont avec Isabelle, fille de Lucas*.

Maintenant, qu'on ne me demande pas si toutes ces données sont complètes et rigoureusement exactes. Il n'y a rien de complet en bibliographie ; et quant à l'exactitude des faits, tout ce que je puis dire, c'est que je n'ai rapporté que ce que j'ai vu et observé dans les pièces originales. Mais qui est-ce qui a tout vu?

FIN.

Typographie de Ch. Lahure, rue de Vaugirard, 9.

832551

3644
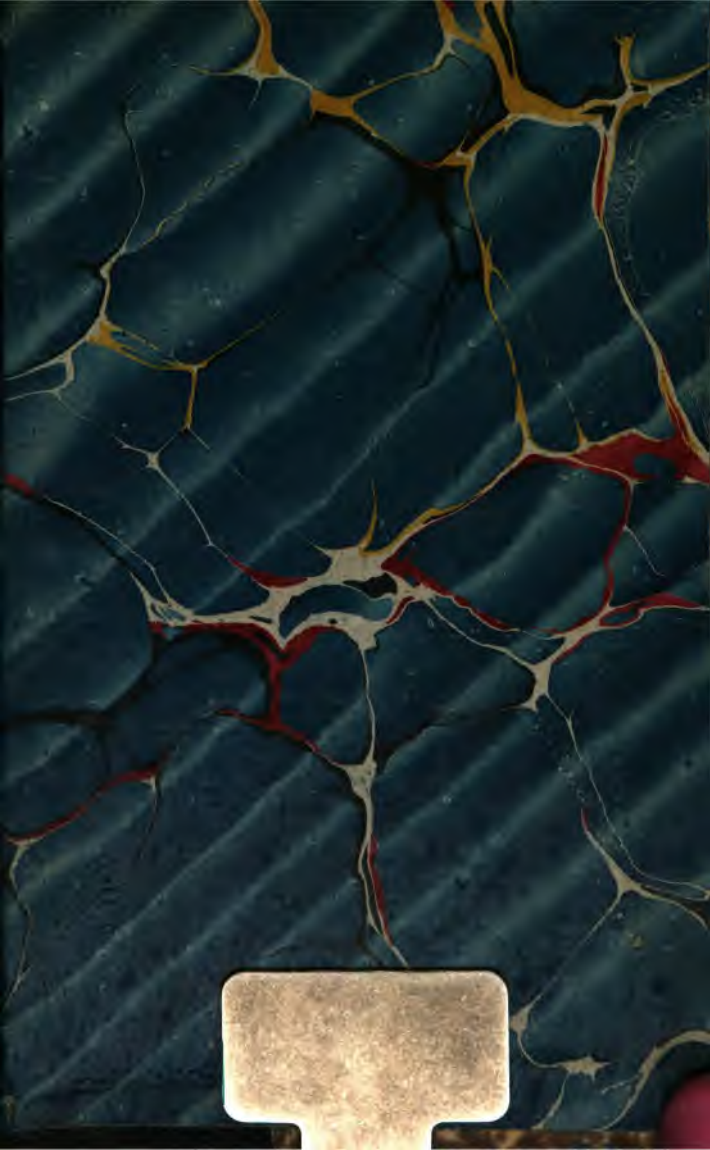
A.-M. Poursin
20.2.1984